

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 10 avril 2006, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin, Yvan Verville et Marc Frappier. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Absent : Monsieur Éric Poiré.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2006-04-076

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 13 mars 2006 et celui du 27 mars 2006;
4. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005;
5. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 44 670,32 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - Au montant de 4 987,45 \$;
 - c) Chèques de paie du mois de mars 2006 :
 - Paie du 14 mars 2006 au montant de 11 707,69 \$;
 - Paie du 28 mars 2006 au montant de 13 742,00 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée de mars 2006;
8. Projet FIMR;
9. Droit de passage – Montagne à Fred;
10. Appui aux projets dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II;
11. Approbation du rapport financier du Comité intermunicipal de gestion des déchets pour l'année 2005;
12. Soumission pour le refinancement d'un emprunt;
13. Demande de subvention « Infirmières et infirmiers sans frontières »;
14. Rapport des comités;
15. Questions diverses :
 - a) Adoption des états financiers de l'OMH pour l'année 2005;
 - b) Cautionnement CK-Munotair;

16. Période de questions;
17. Information du directeur général;
18. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 8, 13 et 17 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2006-04-077

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS
DU 13 MARS 2006 ET CELUI DU 27 MARS 2006**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les procès-verbaux des sessions du 13 mars 2006 et du 27 mars 2006 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-078

**4. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2005**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu à l'unanimité :

QUE : Le rapport financier pour l'année 2005 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-079

5. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :

- Au montant de 44 670,32 \$;

b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :

- Au montant de 4 987,45 \$;

c) Chèques de paie du mois de mars 2006 :

- Paie du 14 mars 2006 au montant de 11 707,69 \$;

- Paie du 28 mars 2006 au montant de 13 742,00 \$;

Adoptée à l'unanimité.

6. **Période de questions**

Aucune question.

7. **Correspondance reçue et envoyée de mars 2006**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de mars 2006.

2006-04-080

9. **DROIT DE PASSAGE – MONTAGNE À FRED**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Macamic la convention de droit de passage avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune afin de permettre la réalisation de sentiers pédestres sur les lots 46 à 50, Rang 1, canton La Sarre.

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-081

10. **APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II;

ATTENDU QUE la Société d'Exploitation Sylvicole de Rousseau inc. désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE les projets demandés concernent la voirie et le drainage forestier en forêt privée et l'élagage de plantation en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucun règlement ni à aucune loi en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de la ville de Macamic est favorable à ces projets;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Yvan Verville, appuyée par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie les projets présentés par la Société d'Exploitation Sylvicole de Rousseau inc. dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

QUE : Le maire, Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard ou les secrétaires-trésoriers adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-082

11. **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE LA GESTION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2005**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les états financiers du Comité intermunicipal de la gestion des déchets pour l'année 2005 soient acceptés tels que présentés;

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-083

12. **SOUSSION POUR LE REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte la soumission qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de Royal-Roussillon pour son emprunt de 26 500\$ par billets en vertu du règlement numéro 99-483 au taux de 5,25% échéant en série de 5 ans comme suit :

4 600 \$	5.25 %	1 ^{er} mai 2007
5 000 \$	5.25 %	1 ^{er} mai 2008
5 300 \$	5.25 %	1 ^{er} mai 2009
5 700 \$	5.25 %	1 ^{er} mai 2010
5 900 \$	5.25 %	1 ^{er} mai 2011

QUE : Les billets, capital et intérêts seront payables par prélèvement automatique.

QUE : Le directeur général, Denis Bédard ou les secrétaires-trésoriers adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents inhérents à cette transaction.

Adoptée à l'unanimité.

14. **Rapport des comités**

Le conseiller Rock Morin et les conseillères Denise Dubois et Dianne Duchesne font rapport de leurs différentes rencontres.

15. **Questions diverses**

2006-04-084

a) **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MACAMIC POUR L'EXERCICE 2005**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte les états financiers de l'OMH pour l'exercice financier 2005 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2006-04-085

b) **ANNULATION DU CAUTIONNEMENT DE CK-MUNOTAIR**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Une demande soit faite à la Caisse Populaire Desjardins de Royal-Roussillon afin d'annuler le cautionnement de la Ville de Macamic au montant de 10 000 \$ en faveur de CK-Munotair.

QUE : Le directeur général, Denis Bédard ou les secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard, soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville, tous les documents inhérents à cette transaction.

Adoptée à l'unanimité.

16. **Période de questions**

Aucune question.

2006-04-086

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu d'ajourner l'assemblée au 24 avril 2006. Il est 21 h 15.